

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis recrute un(e) :
Chargé(e) de Projet auto surveillance et traitement des eaux usées
Direction Assainissement Collectif - Service Exploitation Stations de Pompage
CDI de droit privé

MISSIONS :

- Conseille et assiste le Responsable de Service dans la gestion des dispositifs d'autosurveillance des systèmes d'assainissement du territoire (réseaux d'eaux usées et stations d'épuration), et assure son intérim en son absence, y compris pour la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Assure en tant que référent et expert, le développement et la modernisation des dispositifs d'autosurveillance et de diagnostic permanent et temporaire des systèmes d'assainissement, dans le respect des dispositions réglementaires et des objectifs d'optimisation de leur fonctionnement fixés par le Responsable de Service.
- Elabore et gère les marchés publics de travaux, de fournitures et de prestations de service dédiés à l'autosurveillance.
- Assure le traitement, l'interprétation et l'exploitation des données d'autosurveillance, et établit les procédures et plans d'action visant la suppression des désordres identifiés.
- Participe aux études du schéma directeur d'assainissement intercommunal.
- Assiste le Responsable de Service dans le cadre du suivi de l'exploitation, de l'entretien, du renouvellement, de la modernisation et du contrôle de bon fonctionnement des équipements et ouvrages des stations d'épuration exploitées en régie ou par des délégataires de service public, ainsi que le Responsable de gestion SPANC dans le contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Mobilise les moyens humains et matériels du service pour l'accomplissement des missions d'autosurveillance dont il assure la parfaite réalisation.
- Rend périodiquement compte de son activité, rédige des notes, des rapports d'études, des projets techniques, actualise les manuels d'autosurveillance et établit les bilans d'autosurveillance périodiques et tout autre document réglementaire à destination des partenaires et instances de contrôle de la collectivité.
- Veille à l'alimentation du logiciel métier SIG de la Direction et participe à l'élaboration du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement.

COMPETENCES :

- Autonomie, esprit d'initiative et du travail en équipe.
- Sens de la rigueur et de l'organisation, esprit d'analyse et de synthèse.
- Participe à l'élaboration et à l'actualisation des règlements du Service Public d'Assainissement.
- Organise et anime des réunions, facilite les échanges avec les partenaires de la collectivité (communes, syndicats, comités de quartier, agence de l'eau, DDTM, etc.), usagers, prestataires et délégataires.
- Assure la collecte, l'intégration et la mise à jour des données.
- Assure une veille technique, réglementaire et technologique en matière d'autosurveillance d'Assainissement Collectif et Non Collectif.
- Etablit et met en œuvre des plans d'action pour le respect des objectifs réglementaires fixés.
- Etablit les procédures, les documents de suivi et courriers types en lien avec ses missions.
- Assermentation pour dresser les procès-verbaux d'infraction aux prescriptions mentionnées aux règlements des services publics d'assainissement collectif et non collectif.

PROFIL :

- Détenir un diplôme supérieur BAC+5 dans le domaine de l'hydraulique, de la gestion et du traitement des eaux ou d'un BTS dans les domaines de l'eau et de l'assainissement avec plus de 5 années d'expérience sur un poste similaire.
- Sens du service public, ponctualité, efficacité, disponibilité, discrétion.
- Connaissance du domaine de l'assainissement collectif et non collectif.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Travail en bureau et déplacements fréquents sur le terrain.
- Outils bureautiques et progiciels.
- Temps de travail de 38H45 par semaine avec 21 jours de repos compensateur au titre de l'aménagement du temps de travail.
- Technique obligatoire, hebdomadaire par roulement (pauses déjeuner, nuits, week-ends).
- Travailler en équipe dans un environnement contraignant, insalubre et confinés.
- **Obligatoire** : Être titulaire du Permis B.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- CDI de droit privé
- Rémunération : 2 500€ brut mensuel

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) **jusqu'au 30/06/2022** à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis

Direction des Ressources Humaines

Les Genêts-449, route des Crêtes-BP 43

06901 Sophia Antipolis Cedex

Ou par mail : candidatures.rh@agglo-casa.fr